

MISE EN SITUATION 7

INCENDIE D'UNE FERME EXPÉRIMENTALE

DÉTAILS DE L'ÉVÉNEMENT

À 14 h 25, le 10 octobre 2020, un citoyen téléphone au 9-1-1 pour signaler un incendie qui fait rage dans sa ferme, au 200, rang Saint-Raphaël, à La Malbaie. Le central transmet l'appel dans les secondes qui suivent au service de sécurité incendie de la municipalité. Huit minutes après avoir reçu l'appel du central, un premier véhicule d'intervention arrive sur les lieux suivi, cinq minutes plus tard, par le reste de la force de frappe (14 pompiers pour ce risque élevé). À l'arrivée des pompiers, l'incendie s'est propagé à l'ensemble de la ferme expérimentale. Après une heure de combat, l'incendie est maîtrisé. Malgré tous les efforts des pompiers, la ferme et son contenu sont une perte totale. Heureusement pour lui, le propriétaire possède une assurance. Un des pompiers a été grandement incommodé par la fumée et a dû être conduit à l'hôpital. Une enquête rapide de l'officier sur les lieux conclut que la foudre est à l'origine de l'incendie. Elle a frappé la toiture qui s'est alors enflammée. Aucun gicleur ni avertisseur de fumée n'étaient installés sur les lieux.

AIDE-MÉMOIRE

RAPPORT D'INCENDIE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

- **Tous les incendies doivent être déclarés** au ministère de la Sécurité publique, au moyen du formulaire *Rapport d'incendie – Services de sécurité incendie* approprié.
- **Une seule exception** : les incendies de forêt, sans propagation à un bâtiment, lorsque la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) est intervenue.
- Les incidents suivants **ne doivent pas être déclarés, sauf s'ils ont provoqué un incendie ou été causés par un incendie** :
 - les alarmes non fondées;
 - la foudre ou les décharges électriques;
 - les surchauffes ou l'explosion d'un réservoir sous pression;
 - les brûlures (cigarette, tison, chaudron déposé sur un comptoir ou échappé sur le plancher).
- **Pour bien remplir le formulaire**, vous devez :
 1. Remplir toutes les cases **obligatoires**;
 2. Inscrire, **à tout moment**, le montant des pertes matérielles, y compris pour les **véhicules**. S'il n'y a **aucune perte**, indiquer « 0 ».

- « **Déclarer en ligne, c'est plus pratique !** »

Utilisez notre [service en ligne](#) (formulaire électronique se trouvant sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique) pour soumettre toutes vos déclarations d'incendie. Au préalable, vous devez faire une demande d'accès en suivant les étapes précisées sur le site Web Quebec.ca/rapport-incendie.

- « **Une bonne habitude à prendre !** »

En transmettant vos rapports d'incendie régulièrement, sur une **base mensuelle ou lors de la fermeture du dossier**, vous facilitez votre suivi annuel.

- Pour tout renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

Direction de la sécurité incendie
et des télécommunications d'urgence
Ministère de la Sécurité publique
2525, boulevard Laurier, 6^e étage
Québec (Québec) G1V 2L2
ssi-soutien@msp.gouv.qc.ca
Tél. : 418 646-6777, poste 40045
Sans frais : 1 866 702-9214, option 1
Télec. : 418 646-5889
Sans frais : 1 877 607-0418

Direction de la sécurité incendie
 et des télécommunications d'urgence
 Ministère de la Sécurité publique
 2525, boulevard Laurier, 6^e étage
 Québec (Québec) G1V 2L2
ssi-soutien@msp.gouv.qc.ca
 Tél. : 418 646-6777, poste 40045
 Sans frais : 1 866 702-9214, option 1
 Téléc. : 418 646-5889
 Sans frais : 1 877 607-0418

Rapport d'incendie DSI-2003

Code 16 : Feu limité au bâtiment d'origine (différent du code 15)

Consignes

Veillez remplir les champs suivants, enregistrer le document et le transmettre par courriel à :
ssi-soutien@msp.gouv.qc.ca.

OU

Utilisez notre [service en ligne](#) (formulaire électronique se trouvant sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique) pour soumettre toutes vos déclarations d'incendie. Au préalable, vous devez faire une demande d'accès en suivant les étapes précisées sur le site Web Quebec.ca/rapport-incendie.

Veillez remplir le formulaire en caractères d'imprimerie.

1. Renseignements sur l'auteur du rapport^(section A)

M A L B A I E - 2 0 2 0 1 0 1 0 - 0 0 1	
Numéro de votre dossier ^(A1)	
Année 2 0 2 0	Mois 1 0
Date de rédaction ^(A2)	
1 5 0 1 3	
Code géographique du service de sécurité incendie ^(A3)	
COUTURE	Jean
Nom ^(A4)	Prénom ^(A4)
4 1 8 3 9 2 4 1 1 4	
Ind. rég.	Téléphone ^(A5)
	Poste ^(A5)

2. Lieu et date de l'événement^(section B)

Veillez inscrire le lieu de l'événement. S'il n'y a aucune adresse, décrivez le lieu de l'événement et inscrivez le nom de la municipalité ou de la ville.

Lieu de l'événement		
200	Rang St-Raphaël	
Numéro	Rue ^(B1)	Appartement ^(B1)
La Malbaie	Québec	G 7 W 3 V 8
Municipalité ou ville ^(B1)	Province ^(B1)	Code postal ^(B4)
1 5 0 1 3		Année
Code géographique de la municipalité ^(B2)	Code d'arrondissement ^(B3)	Mois
		2 0 2 0
		Jour
		1 0 1 0
		Date de l'événement ^(B5)

Description du lieu de l'événement

3. Chronologie de l'intervention^(section D)

Appel^(D1)

Année	Mois	Jour	Heures	Minutes	Secondes
2 0 2 0	1 0	1 0	1 4	2 5	1 5
Date de l'appel			Heure de l'appel		

Transmission au service de sécurité incendie^(D2)

Année	Mois	Jour	Heures	Minutes	Secondes
2 0 2 0	1 0	1 0	1 4	2 5	4 5
Date de la transmission			Heure de la transmission		

Arrivée du premier véhicule d'intervention^(D3)

Année	Mois	Jour	Heures	Minutes	Secondes
2 0 2 0	1 0	1 0	1 4	3 3	5 0
Date de l'arrivée			Heure de l'arrivée		

Arrivée de la force de frappe (seulement si l'incendie a nécessité l'intervention de tous les pompiers)^(D4)

Année	Mois	Jour	Heures	Minutes	Secondes
2 0 2 0	1 0	1 0	1 4	3 9	0 0
Date de l'arrivée			Heure de l'arrivée		

Maîtrise de l'incendie^(D5)

Année	Mois	Jour	Heures	Minutes	Secondes
2 0 2 0	1 0	1 0	1 5	4 0	0 0
Date de maîtrise			Heure de la maîtrise		

Combien de pompiers sont intervenus ?

Pompiers

Veillez remplir la case D4 uniquement si le schéma de couverture de risques est en vigueur dans votre MRC.

Moyen utilisé pour la transmission^(D6)

- 01 – Appel téléphonique transmis au service d'incendie par un central 9-1-1 ou une centrale d'alarme et de surveillance
 02 – Appel téléphonique d'un particulier au service d'incendie, incluant les services qui exploitent leur propre réseau 9-1-1
 03 – Système d'alarme incendie transmettant un signal codé au service d'incendie municipal
 04 – Radio, téléavertisseur
 05 – Transmission de vive voix à la caserne de pompiers
 90 – Autre moyen (précisez en commentaire ci-dessous)
 99 – Indéterminé

Commentaire

► Veuillez répondre aux cases D7 et D8 uniquement si le schéma de couverture de risques est en vigueur dans votre MRC.

Combien de pompiers sont prévus au schéma de couverture de risques pour cet incendie ?^(D7)

14

Pompiers

Commentaire

Les pompiers sont-ils arrivés dans les délais prévus au schéma de couverture de risques ?^(D8)

- Oui
 Non

Si non, quelle en est la raison ?

- 01 – Température extrême
 02 – Densité de la circulation
 03 – Bris d'équipement, accident de véhicule
 04 – Disponibilité du personnel (ex. : autre événement en cours)
 90 – Autre raison (précisez en commentaire ci-dessous)
 99 – Indéterminée

► Veuillez-vous référer au Guide DSI-2003 pour la liste des codes.

4. Bâtiment d'origine, pertes matérielles et assistance^(section E)

Numéro de matricule du bâtiment au rôle d'évaluation^(E1)

0139254117

Numéro de matricule

Catégorie de risque^(E2)

- 1 – Faible
 2 – Moyen
 3 – Élevé
 4 – Très élevé
 9 – Indéterminé

Usage principal du bâtiment^(E3)

8192

Code

Usage du local d'origine^(E4)

8192

Local d'origine

Année de construction^(E5)

2005

Année

► Pour la case E7, veuillez exclure le sous-sol, sauf s'il est loué.

Aire au sol^(E6)

- 01 – 100 m² et moins (1 076 pi² et moins)
 02 – Plus de 100 m² à 300 m² (1 076 pi² à 3 228 pi²)
 03 – Plus de 300 m² à 600 m² (3 228 pi² à 6 456 pi²)
 04 – Plus de 600 m² à 2 500 m² (6 456 pi² à 26 900 pi²)
 05 – Plus de 2 500 m² à 5 000 m² (26 900 pi² à 53 800 pi²)
 06 – Plus de 5 000 m² à 10 000 m² (53 800 pi² à 107 600 pi²)
 07 – Plus de 10 000 m² (Plus de 107 600 pi²)
 99 – Indéterminée

Type de construction^(E8)

- 01 – Ossature de bois avec solives en bois solide
 02 – Ossature de bois avec solives préfabriquées
 03 – Gros bois d'œuvre avec solives de dimension minimale de 80 mm par 140 mm
 04 – Mur porteur en maçonnerie et solives en bois solide
 05 – Mur porteur en maçonnerie et solives préfabriquées
 11 – Acier avec solives en acier protégé
 12 – Acier avec solives en acier non protégé
 13 – Béton
 14 – Mur porteur en maçonnerie et solives en acier ou dalles de béton
 90 – Autre type* (précisez ci-dessous)
 99 – Indéterminé

*Type

Valeur du bâtiment^(E9)

100000\$

Valeur

Pertes matérielles en bâtiment^(E10)

100000\$

Pertes matérielles

Pertes matérielles en contenu^(E11)

150000\$

Pertes matérielles

Les biens endommagés étaient-ils assurés (complètement ou partiellement) ?^(E12)

- Oui⁽⁰¹⁾
 Non⁽⁰⁸⁾
 Ne sait pas⁽⁰⁹⁾

► Si oui, veuillez répondre aux cases E13 et E14.

Y avait-il des personnes à l'intérieur du bâtiment avant l'incendie ?

- Oui
 Non⁽⁹¹⁾
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

Comment s'est déroulée l'évacuation ?^(E13)

- 01 – Évacuation complète du bâtiment avant l'arrivée des pompiers
 02 – Évacuation complète du bâtiment assistée ou effectuée par les pompiers
 03 – Évacuation partielle du bâtiment avec ou sans assistance des pompiers
 88 – Aucune évacuation des occupants

Comment s'est fait le sauvetage ?^(E14)

- 01 – Sauvetage effectué par les pompiers
 02 – Sauvetage effectué par d'autres intervenants que les pompiers
 88 – Aucun sauvetage

5. Équipement de sécurité incendie du bâtiment d'origine^(section F)

Si vous répondez « Non » ou « Ne sait pas », veuillez passer à la question F3.

Y avait-il un avertisseur de fumée ?^(F1)

- Oui
 Non⁽⁸⁸⁾
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

De quel type d'avertisseur de fumée s'agissait-il ?^(F1)

- 01 – Avertisseur de fumée avec signal local seulement
 02 – Avertisseur de fumée relié à un central de réponse

L'avertisseur de fumée a-t-il fonctionné ?^(F2)

- Oui⁽¹¹⁾
 Non
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

Pour quelle raison l'avertisseur de fumée n'a pas fonctionné ?^(F2)

- 21 – Emplacement inapproprié
 22 – Pile à plat
 23 – Aucune pile
 24 – Prise électrique pas connectée ou hors fonction
 25 – Bris mécanique
 26 – Volontairement inactif
 28 – N'a pas fonctionné pour une autre raison*
 29 – N'a pas fonctionné pour une raison indéterminée

*Raison

Si vous répondez « Non » ou « Ne sait pas », veuillez passer à la question F5.

Y avait-il un système d'alarme incendie ?^(F3)

- Oui
 Non⁽⁸⁸⁾
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

De quel type de système d'alarme incendie s'agissait-il ?^(F3)

- 01 – Système d'alarme incendie avec signal local seulement
 02 – Système d'alarme incendie relié à un central de réponse
 90 – Autre système de détection

Le système d'alarme incendie a-t-il fonctionné ?^(F4)

- Oui⁽¹¹⁾
 Non
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

Pour quelle raison le système d'alarme incendie n'a pas fonctionné ?^(F4)

- 21 – Emplacement inapproprié
 24 – Prise électrique pas connectée ou hors fonction
 25 – Bris mécanique
 26 – Volontairement inactif
 28 – N'a pas fonctionné pour une autre raison*
 29 – N'a pas fonctionné pour une raison indéterminée

*Raison

Si vous répondez « Non » ou « Ne sait pas », veuillez passer à la section G.

Y avait-il un système fixe d'extinction ?^(F5)

- Oui
 Non⁽⁸⁸⁾
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

De quel type de système fixe d'extinction s'agissait-il ?^(F5)

- 01 – Système complet
 02 – Système partiel
 03 – Appareil ponctuel d'extinction automatique (ex. : hotte de cuisine)
 04 – Réseau de canalisation uniquement (sans système fixe d'extinction automatique)

Le système fixe d'extinction a-t-il fonctionné ?^(F6)

- Oui^(11, 12, 13, 14 ou 15)
 Non
 Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

Si oui, de quel type de fonctionnement s'agissait-il ?^(F6)

- 11 – Un gicleur a fonctionné
 12 – Deux gicleurs ont fonctionné
 13 – Trois gicleurs ou plus ont fonctionné
 14 – Le nombre de gicleurs qui ont fonctionné est indéterminé
 15 – Réseau ou système autre que système de gicleurs

Pour quelle raison le système fixe d'extinction n'a pas fonctionné ?^(F6)

- 21 – Équipement non alimenté ou alimentation insuffisante en agent d'extinction
 23 – Défectuosité de l'équipement
 24 – Feu trop petit
 25 – Emplacement inapproprié
 28 – N'a pas fonctionné pour une autre raison*
 29 – N'a pas fonctionné pour une raison indéterminée

*Raison

Veuillez-vous référer au Guide DSI-2003 pour la liste des codes.

Si vous avez des informations supplémentaires sur la source de chaleur (G2), veuillez remplir la section L.

6. Circonstances de l'incendie^(section G)

Lieu d'origine^(G1)

Code

Source de chaleur^(G2)

Code

Combustible ou énergie^(G3)

Code

Cause probable^(G4)

Code

Premier matériau enflammé^(G5)

Code

Quelle était l'ampleur de l'incendie à l'arrivée des pompiers ?^(G6)

- 21 – Limité à l'objet d'origine
 22 – Limité à une partie de la pièce ou du lieu d'origine
 23 – Limité à la pièce d'origine
 24 – Limité à l'étage d'origine
 25 – Limité au toit du bâtiment d'origine
 26 – Limité au bâtiment d'origine
 81 – Éteint par les occupants
 82 – Éteint par un système fixe d'extinction
 83 – Propriété totalement brûlée
 89 – Aucune tentative d'extinction, autre raison

Quelle était l'étendue des matériaux brûlés une fois l'incendie éteint ?^(G7)

- 21 – Limité à l'objet d'origine
 23 – Limité à la pièce d'origine
 24 – Limité à l'étage d'origine
 25 – Limité au toit du bâtiment d'origine
 26 – Limité au bâtiment d'origine

Quelle était l'étendue de tous les dommages causés par le feu, le roussissement, le cloquage, la fumée, l'eau et les autres agents d'extinction ainsi que par l'intervention des pompiers ?⁽⁶⁸⁾

- 21 – Dommages limités à l'objet d'origine
- 23 – Dommages limités à la pièce d'origine
- 24 – Dommages limités à l'étage d'origine
- 25 – Dommages limités au toit du bâtiment d'origine
- 26 – Dommages limités au bâtiment d'origine
- 27 – Dommages étendus au-delà du bâtiment d'origine

Si vous avez coché « Oui » à G9, veuillez répondre à la case G10.

Dossier transmis à un service de police pour enquête⁽⁶⁹⁾

- Oui
- Non

Numéro de dossier du service de police⁽⁶¹⁰⁾

Numéro de dossier

7. Pertes humaines et autres pertes matérielles^(section H)

Si le nombre de victimes et/ou de blessés est supérieur à 0, veuillez remplir la section K.

Nombre de victimes^(H1)

0
Victimes

Nombre de blessés^(H2)

1
Blessés

Premiers soins donnés par les pompiers^(H3)

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Estimation des pertes matérielles aux biens extérieurs, incluant les véhicules^(H4)

0 \$
Pertes matérielles

Les biens extérieurs endommagés étaient-ils assurés (complètement ou partiellement) ?^(H5)

- Oui⁽⁰¹⁾
- Non⁽⁸⁸⁾
- Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

8. Informations sur les victimes^(section K)

Pour un enfant de moins d'un an, veuillez inscrire « 0 ».

Première victime

Statut^(K1)

- Civil
- Pompier

État^(K2)

- Blessé
- Décédé

Sexe^(K3)

- Féminin
- Masculin

Âge^(K4)

31
Ans

Deuxième victime

Statut^(K1)

- Civil
- Pompier

État^(K2)

- Blessé
- Décédé

Sexe^(K3)

- Féminin
- Masculin

Âge^(K4)

Ans

Pour les victimes supplémentaires, veuillez inscrire les informations dans la section J, soit en commentaire.

Troisième victime

Statut^(K1)

- Civil
- Pompier

État^(K2)

- Blessé
- Décédé

Sexe^(K3)

- Féminin
- Masculin

Âge^(K4)

Ans

9. Informations supplémentaires sur la source de chaleur^(section L)

Numéro du produit^(L1)

Numéro du produit

Modèle^(L2)

Modèle

Nom de la compagnie^(L3)

Compagnie

Année de fabrication^(L4)

Année

Commentaire^(L5)

10. Informations complémentaires^(section M)

Nombre de personnes évacuées par les pompiers^(M1)

0
Évacuées

Nombre total de personnes sauvées par les pompiers^(M2)

0
Sauvées

Nombre de personnes ayant reçu les premiers soins des pompiers^(M3)

0
Soignées

Mode d'inflammation^(M4)

- 01 – Auto-inflammation
- 02 – Inflammation
- 03 – Frottement
- 04 – Foudre
- 05 – Combustion spontanée
- 06 – Réaction chimique
- 07 – Arc électrique
- 08 – Court-circuit
- 09 – Surcharge
- 10 – Surchauffe
- 11 – Réactivation
- 12 – Explosion
- 99 – Indéterminé

Énergie déployée^(M5)

- 01 – Électrique
- 02 – Nucléaire
- 03 – Solaire
- 04 – Chimique
- 05 – Mécanique
- 06 – Rayonnante
- 07 – Calorifique
- 99 – Indéterminée

► Veuillez remplir cette section si vous avez répondu « 27 » à l'étendue des dommages (G8).

► S'il y a plus d'un bâtiment supplémentaire, veuillez l'indiquer à la page 6.

11. Informations sur les bâtiments supplémentaires endommagés, mais non incendiés^(section N)

Lieu du bâtiment supplémentaire endommagé

Numéro Rue^(B1) Appartement^(B1)

Municipalité ou ville^(B1) Province^(B1) Code postal^(B4)

Code géographique de la municipalité^(B2) Code d'arrondissement^(B3)

Numéro de matricule du bâtiment au rôle d'évaluation^(E1)

Numéro de matricule

Catégorie de risque^(E2)

- 1 – Faible
- 2 – Moyen
- 3 – Élevé
- 4 – Très élevé
- 9 – Indéterminé

► Veuillez-vous référer au Guide DSI-2003 pour la liste des codes.

Usage principal du bâtiment^(E3) Année de construction^(E5)

Code Année

Type de construction^(E8)

- 01 – Ossature de bois avec solives en bois solide
- 02 – Ossature de bois avec solives préfabriquées
- 03 – Gros bois d'œuvre avec solives de dimension minimale de 80 mm par 140 mm
- 04 – Mur porteur en maçonnerie et solives en bois solide
- 05 – Mur porteur en maçonnerie et solives préfabriquées
- 11 – Acier avec solives en acier protégé
- 12 – Acier avec solives en acier non protégé
- 13 – Béton
- 14 – Mur porteur en maçonnerie et solives en acier ou dalles de béton
- 90 – Autre type (précisez en commentaire ci-dessous)
- 99 – Indéterminé

Commentaire

Valeur du bâtiment^(E9)

Valeur \$

Pertes matérielles en bâtiment^(E10)

Pertes matérielles \$

Pertes matérielles en contenu^(E11)

Pertes matérielles \$

Les biens endommagés étaient-ils assurés (complètement ou partiellement) ?^(E12)

- Oui⁽⁰¹⁾
- Non⁽⁰⁸⁾
- Ne sait pas⁽⁰⁹⁾

► Si oui, veuillez répondre aux cases E13 et E14.

Y avait-il des personnes à l'intérieur du bâtiment avant l'incendie ?

- Oui
- Non⁽⁹¹⁾
- Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

Comment s'est déroulée l'évacuation ?^(E13)

- 01 – Évacuation complète du bâtiment avant l'arrivée des pompiers
- 02 – Évacuation complète du bâtiment assistée ou effectuée par les pompiers
- 03 – Évacuation partielle du bâtiment avec ou sans assistance des pompiers
- 88 – Aucune évacuation des occupants

Comment s'est fait le sauvetage ?^(E14)

- 01 – Sauvetage effectué par les pompiers
- 02 – Sauvetage effectué par d'autres intervenants que les pompiers
- 88 – Aucun sauvetage

12. Commentaire^(section J)

La foudre a frappé le toit. Perte totale

Réinitialiser

Envoyer

Les biens endommagés étaient-ils assurés (complètement ou partiellement) ?^(E12)

- Oui⁽⁰¹⁾
- Non⁽⁸⁸⁾
- Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

Y avait-il des personnes à l'intérieur du bâtiment avant l'incendie ?

- Oui
- Non⁽⁹¹⁾
- Ne sait pas⁽⁹⁹⁾

Si oui, veuillez répondre aux cases E13 et E14.

Comment s'est déroulée l'évacuation ?^(E13)

- 01 – Évacuation complète du bâtiment avant l'arrivée des pompiers
- 02 – Évacuation complète du bâtiment assistée ou effectuée par les pompiers
- 03 – Évacuation partielle du bâtiment avec ou sans assistance des pompiers
- 88 – Aucune évacuation des occupants

Comment s'est fait le sauvetage ?^(E14)

- 01 – Sauvetage effectué par les pompiers
- 02 – Sauvetage effectué par d'autres intervenants que les pompiers
- 88 – Aucun sauvetage